

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/13162
13 mars 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande :
projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Notant avec une profonde préoccupation que la situation dans la région de l'Asie du Sud-Est s'est gravement détériorée,

Préoccupé par le fait que la friction croissante et la tension accrue dans la région et aux alentours ont provoqué une escalade des activités armées et un élargissement de la zone de conflit,

Regrettant profondément l'intervention armée dans les affaires intérieures du Kampuchea démocratique et l'attaque armée contre la République socialiste du Viet Nam,

Réitérant son ferme attachement à la Charte des Nations Unies et aux principes acceptés du droit international,

Soulignant que tous les Etats doivent s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre la souveraineté, l'intégrité territoriale ou l'indépendance de tout Etat,

Conscient de la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales qui lui incombe en vertu de la Charte des Nations Unies,

1. Demande instamment à toutes les parties de cesser immédiatement toutes les hostilités;
2. Demande en outre à toutes les parties aux conflits de ramener leurs forces dans leur propre pays;
3. Fait appel auxdites parties et aux Etats situés hors de la région pour qu'ils fassent preuve de la plus grande modération et s'abstiennent de tous actes qui pourraient conduire à une nouvelle escalade et à un nouvel élargissement des conflits;
4. Réaffirme que tous les Etats devront respecter scrupuleusement la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance d'autres Etats;

5. Demande à toutes les parties aux conflits de régler leurs différends par des moyens pacifiques conformément à la Charte des Nations Unies;
6. Accueille avec satisfaction l'offre de bons offices du Secrétaire général dans la recherche d'une solution pacifique;
7. Décide de rester saisi de la question.
